



Brunet Fred, Angeard Laurent, Vanimschoot Guylain, Negrel Soazig,
Eozinou Anna, Trumeau Damien, Ferrier Edwige

BOV'info

BOV'info est une nouvelle newsletter bimestrielle rédigée par vos vétérinaires de la clinique vétérinaire de l'Arche dont le but est de vous fournir un appui technique supplémentaire sur un domaine particulier à chaque numéro ainsi que de vous tenir informés des actualités (FCO, rupture de médicament ou nouveaux produits par exemple)

ACTUALITES

FCO : pas de modification du zonage.

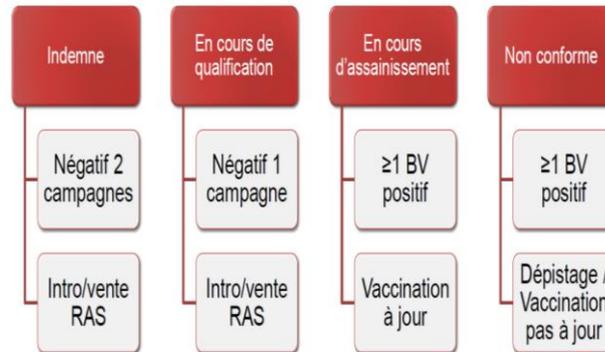
Suite à une vaccination, les animaux peuvent de nouveau circuler 10 jours après la deuxième injection.

Médicaments : L'Intramicine est toujours en rupture laboratoire

Recherche parasitaire dans le lait : pensez à ramener vos échantillons avant le 15 novembre

IBR : un nouvel arrêté ministériel

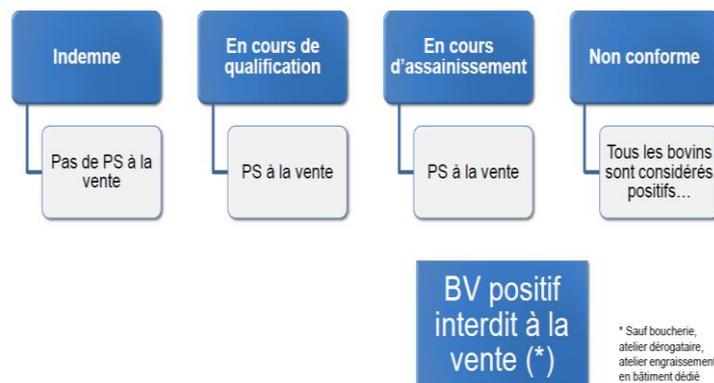
Depuis le 1^{er} juin 2016, des changements ont eu lieu concernant la gestion de l'IBR sur le territoire. En effet, à partir de maintenant, il y aura **4 nouveaux statuts** en fonction des résultats de prophylaxie :



En fonction de ces statuts, il y a des changements concernant la prophylaxie :

- Pour les élevages indemnes ou en cours de qualification, rien ne change, on prélève les animaux de plus de 24 mois.
- Pour les élevages en cours d'assainissement et non conformes, il faudra prélever tous les animaux de plus de 12 mois et les mâles en bâtiment.

Concernant la vente des animaux, une **prise de sang 15 jours avant leur départ** sera nécessaire en fonction du statut de l'élevage :



Enfin, lors de l'introduction d'un bovin dans un cheptel, la prise de sang d'achat doit se faire **au moins 15 jours après l'arrivée** de l'animal dans l'exploitation mais avant 30 jours :



Le contrôle à l'introduction permet également d'éviter l'entrée de maladies dangereuses pour votre élevage (BVD, paratuberculose, neosporose, fièvre Q par exemple). La tuberculination est toujours obligatoire si l'animal a voyagé plus de 6 jours.

Votre vétérinaire saura vous conseiller pour les analyses à effectuer.